

## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2025-17

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 31 mars 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq le trente et un mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 10

Nombre de Membres Votants : 13

Date de la Convocation : 19 mars 2025

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, M. Christophe TRIPOZ, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH.

Excusés : M. Sylvain BELFIS (ayant donné pouvoir à M. Vincent GUICHARDAN), M. Dominique MICHEL (ayant donné pouvoir à M. Gary Leroux), M. Franck BOUVARD (ayant donné pouvoir à Sandra Penin), M. Bruno BOURY, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON.

Secrétaire de séance : M. Jérôme Chavanel

**BUDGET ANNEXE : PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE - BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2025**

Monsieur le Maire demande l'assemblée de se prononcer sur le Budget Primitif de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les propositions qui peuvent se résumer ainsi :

| BP 2025                              | RECETTES           | DEPENSES           |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT                       |                    |                    |
| Prévision budgétaires                | 1 000.00 €         | 1 000.00 €         |
| <b>Prévision budgétaires totales</b> | <b>1 000.00 €</b>  | <b>1 000.00 €</b>  |
| INVESTISSEMENT                       |                    |                    |
| Prévision budgétaires                | 38 000.00 €        | 38 000.00 €        |
| <b>Prévision budgétaires totales</b> | <b>38 000.00 €</b> | <b>38 000.00 €</b> |

Délibération certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le 11/04/25

Publiée le 11/04/25

Le Maire,  
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20250331-2025-17-BF  
Date de télétransmission : 11/04/2025  
Date de réception préfecture : 11/04/2025

**MAIRIE DE MALAFRETAZ**

**N°2025-17**

**Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**VOTE** le Budget Primitif 2025 arrêté tel que résumé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jérôme Chavanel



Le Maire,  
Gary Leroux



Délibération certifiée exécutoire  
Reçue en Préfecture le  
Publiée le

Le Maire,  
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20250331-2025-17-BF  
Date de télétransmission : 11/04/2025  
Date de réception préfecture : 11/04/2025